



Le 08 mars 2024

CONVOCATION

**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE GOURIN**

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la séance du **Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale** qui aura lieu le :

Lundi 25 mars 2024 à 16H en Mairie de Gourin

Déroulement de la séance :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 19 février 2024

ORDRE DU JOUR :

En application du III de l'article 106 de la loi NOTRe du 7 août 2015, l'adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 implique l'application des articles L5217-10-1 à L5217-10-15 et L5217-12-2 à L5217-12-5 du code général des collectivités territoriales. C'est pourquoi le projet de budget est communiqué aux membres du Conseil d'Administration douze jours au moins avant l'ouverture de la première réunion consacrée à l'examen du budget.

Les autres pièces annexes vous seront communiquées dans le délai réglementaire des 5 jours.

1. CCAS : Compte de gestion 2023 – *Annexe 1*
2. CCAS : Compte administratif 2023 – *Dossier de synthèse - Annexe 2*
3. CCAS : Affectation des résultats 2023 du CCAS – *Dossier de synthèse - Annexe 2 p. 13*

4. CCAS : Budget Primitif du CCAS 2024 – *Annexe 3 : BP 2024 - Section de fonctionnement* p. 3
Annexe 4 : BP 2024 - Section d'investissement p. 10
Annexe 5 : BP 2024 - Maquette officielle
5. SAD : Compte de gestion 2023 – *Annexe 6*
6. SAD : Compte administratif 2023 – *Dossier de synthèse - Annexe 7*
7. SAD : Affectation des résultats 2023 du SAD – *Dossier de synthèse - Annexe 7*
8. SAD : Prime pouvoir d'achat – *Annexe 8*
9. SAD : Décision modificative budgétaire N°1 – *Annexe 9*
10. CCAS : Tarif Portage de repas à domicile. Repas régime « allergie »

Décision(s) du Président

Questions diverses

Le Président,

Hervé LE FLOC'H

CCAS
de
Gourin

